



# FLASH INFO CSE PNC



<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

1er juin 2020 #273



## CSE Ordinaire du 26 mai et CSE Extraordinaire des 27 et 28 mai

### ✈ Consultation du CSE pour le projet du plan de sauvegarde de l'emploi

Lors de ce CSE , les élus ont rendu un avis sur le projet de plan de sauvegarde de l'emploi pour le Personnel Sol, le Personnel Navigant Commercial et le Personnel Navigant Technique dans le cadre .

Cet avis n'est que **consultatif** mais l'Entreprise se doit de faire cette consultation avant tout dépôt à la DREETS ( Directions régionales de l'économie , de l'emploi , du travail et des solidarités / ancienne DIRECCTE ) pour l'homologation du PDV/PSE

Résultat de la consultation : 4 POUR- 22 CONTRE- 3 ABSTENTION.

À l'issue de de vote , la Direction a déposé la demande d'homologation .

L'homologation ou non du PDV/PSE par la DREETS devrait intervenir mi-juin (délai qui peut-être revu si il y a besoin d'informations complémentaires).

Les premiers départs dans le cadre du PDV( CNAV/CRPN/PRO ) pourront se faire dans le courant Juillet à l'issue de l'homologation

### ✈ DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE SUIVI ET DE VALIDATION

Les élus du CSE ont procédé à la désignation des membres des commissions,de suivi et de validation, qui auront la charge de suivre les dossiers des salariés quittant l'entreprise dans le cadre du PDV/PSE

Titulaires Commission de Suivi: Delphine Aubin,Slimane Henni,David Toucas,Francisco Morata

Suppléants: Gaelle Le Bourdieu,Séverinne Pellaudin,Carine Tissandier,Rudy Viera

Titulaires Commission de Validation: Marine Tiffay,Séverine Pellaudin,Carine Tissandier,Rudy Viera

Suppléants: Pauline Polonceau Duchene,David Toucas,Slimane Henni,Francisco Morata





### Programmation anticipée des RTC

Beaucoup d'entre vous ont vu leur RTC programmé par anticipation, nous avons interrogé la direction afin de connaître les raisons de cette anticipation.

Réglementairement, il est possible d'anticiper de 3 mois les RTC par rapport à la date de butée. Pour permettre aux PNC d'effectuer le E learning en amont, cette anticipation a été réduite à 2,5 mois maximum.

En programmation, l'anticipation est utilisée pour plusieurs raisons :

- 1-En cas d'absence à chaud sur le RTC, cela permet à la prépla de repositionner le PNC sur un autre stage sans dépasser la butée du PNC.
- 2-Concernant les PNC à 50% cette marge permet d'éviter une programmation proche de la butée et permet de la flexibilité en cas d'absence (congrés) sur les périodes de stage
- 3-Cela permet de lisser la charge des formations récurrentes sur l'année. En effet, les butées ne sont pas également répartie sur 12 mois. Par exemple, nous avons beaucoup de PNC en butée en novembre.
- 4-Cette flexibilité nous a permis d'absorber les retards exceptionnels sur la fin d'année comme ce fut le cas en 2020.
- 5-Par ailleurs, la limitation actuelle à 10 stagiaires apporte une rigidité supplémentaire et rend difficile la reprogrammation, l'anticipation permet de repositionner le stage en planification sans dépasser la butée.

Si nous pouvons comprendre les problèmes liés aux restrictions, et aux contraintes de planification, il n'est pas envisageable que cela devienne un usage. Les membres de la Commission ont rappelé que ce n'est pas ce qui avait été prévu lors des négociations sur le E-Learning. Pour rappel, lors des négos sur le E-Learning, un mois complet avant le RTC était prévu afin que les PNC aient le temps de réaliser leur E-Learning et non 15 jours !!!!

La Direction a insisté sur le fait que les cours sont en libre accès toute l'année, cependant, cela ne résout pas le problème car, nous savons très bien que dans les faits, les PNC commencent à travailler 3 mois avant la butée, au mieux.

**Nous demandons que cette problématique repasse par des discussions avec la Production PNC et les Organisations Syndicales.**



### - Point sur le processus mis en place par la formation en cas d'échec IAT (échec QT EJET / RTC /EAS/CEL) :

Nous avons porté ce point à l'ordre jour, car nous nous inquiétons, vu le contexte actuel, de l'augmentation des échecs sur les EEV ou des EAS. Et nous voulions qu'un point de vigilance accru soit porté lors des divers actes de formation et de contrôle (CEV/EAS)

Mme Virginie Le Baud, nous a confirmé qu'il y a eu un pic d'échec en Août 2020, et que les équipes de la DOA et de la DPNC sont sensibilisées sur le sujet.

Lors des standardisations INC/FSV, l'accent est mis sur l'accompagnement et la bienveillance dans les débriefings surtout quand il s'agit d'une Evaluation nécessitant un réentraînement ou un renforcement de compétences.

Nous avons également fait part que ce point serait mis à l'ODJ d'un CSSCT ordinaire pour le traitement de risques RPS dans ce cas particulier d'échec qui peut être extrêmement difficile à vivre.

# LE SNPNC ET L'UNAC SONT LA POUR VOUS DES QUESTIONS ? CONTACTEZ NOUS !



**Etienne ROSSIGNOL**  
06 88 59 20 34  
[etienne@unachop.com](mailto:etienne@unachop.com)



**Pauline POLONCEAU**  
06 01 79 61 85  
[pauline@unachop.com](mailto:pauline@unachop.com)



**Fabrice LEVIEUX**  
06 11 70 58 99  
[fabrice@unachop.com](mailto:fabrice@unachop.com)



**Delphine AUBIN**  
06 48 14 09 30  
[delphine@unachop.com](mailto:delphine@unachop.com)



**Christelle PAGONAKIS**  
06 15 44 44 35  
[c.pagonakis@laposte.net](mailto:c.pagonakis@laposte.net)

**Vous souhaitez plus d'informations ?  
Vous avez des questions ?  
Vous pouvez nous contacter :**



**David TOUCAS**  
06 19 77 59 26  
[dtoucas@gmail.com](mailto:dtoucas@gmail.com)